

FORUM DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Bâtiment performant : quelle couverture assurantielle ?

- [EXCLUSIF] Un benchmark unique sur la manière d'assurer durablement la performance énergétique des bâtiments face à la déferlante réglementaire, RT2012/RE2018 en tête !
- L'actualité réglementaire et jurisprudentielle de l'assurance construction analysée par les leaders du secteur
- L'impact de la révolution numérique dans le bâtiment : BIM et Smart Building

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Pascal DESSUET
Directeur délégué
construction et
immobilier
AON FRANCE



Michel KLEIN
Directeur des sinistres
**MUTUELLE
DES ARCHITECTES
FRANÇAIS**



Grégory KRON
Directeur technique,
actuariat et filiales SMABTP
GROUPE SMA



François MALAN
Vice-Président
AMRAE
Directeur de la gestion
et du contrôle des risques
NEXITY



Rémi PORTE
Responsable CSI Sinistres
majeurs construction
ALLIANZ

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE :

- Fabrice DE GELAS, *Directeur des assurances*, BOUYGUES IMMOBILIER
- Christine LE FORESTIER, *Directrice des affaires juridiques et économiques*, FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA CONSTRUCTION
- Sarah LESPINASSE, *Chef du service assurances à la direction juridique et fiscale*, FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT
- Christophe PAGES, *Directeur construction, risques techniques et immobilier*, MARSH FRANCE
- Jean ROUSSEL, *Président de la commission assurance construction*, CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIER D'ASSURANCES

Co-organisé avec

Avec le soutien de



Formation préalable

28 - 29 JUIN 2017

**ASSURANCE CONSTRUCTION
ET MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Plus qu'une simple tendance, le **bâtiment performant** devient la norme.

Les nouveautés réglementaires (LTE et décrets associés, label E+C-préfigurant la réglementation environnementale 2018) poussent le bâtiment à la performance énergétique et environnementale.

L'innovation technique équipe les bâtiments de panneaux photovoltaïques et autres dispositifs visant à maîtriser les consommations énergétiques, mais génère de **nouveaux risques**.

Le numérique, en plus de rendre les bâtiments intelligents, révolutionne les méthodes de travail des professionnels (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises de construction) avec le BIM, **bouleversant leurs rôles et responsabilités** traditionnels.

- Comment le marché de l'assurance construction appréhende-t-il ces évolutions fondamentales ?
- Quelle couverture assurantielle pour le bâtiment performant ? Le modèle historique de la RCD est-il adapté ?
- Quels impacts de l'évolution du droit (réforme des contrats, projet de réforme de la responsabilité civile) sur les relations entre assureurs et assurés ?

Pour répondre à ces questions, **l'Argus de l'assurance** s'associe au **Moniteur** et donne la parole à des **assureurs, courtiers, promoteur, bailleur, bureau d'études et entreprise de construction**.

Rendez-vous le 6 juillet 2017 pour une journée riche d'informations, d'échanges et de découverte de solutions business.

Au plaisir de vous accueillir,

Cléo HOULLIER
Chef de projets événements
L'Argus de l'assurance

L'ARGUS]
de l'assurance

Depuis 1877, L'Argus de l'assurance anime le marché de l'assurance et de la finance avec un hebdomadaire diffusé à plus de 20 000 exemplaires autour duquel se sont développés de nombreux services d'information et de mise en relation. Il accompagne les acteurs de l'assurance et les aide à décrypter l'actualité, pour améliorer leurs performances, adapter leurs pratiques et produits aux évolutions du marché.

Marque médias de référence pour tous les cadres et décideurs de l'assurance en France, L'Argus de l'assurance a développé une expertise pointue et se distingue par son approche innovante et proactive.

Les rencontres de L'Argus de L'Assurance se déclinent sous plusieurs formats :

- Des événements annuels sous forme de conférences, congrès et trophées
- Des formations pratiques et méthodologiques, clubs et matinées débats

UNE PUBLICATION DU GROUPE

INFOPRO
digital

FORUM DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Bâtiment performant : quelle couverture assurantielle ?

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Pascal ALEXIS	Fondateur et directeur ALEXIS ASSURANCES
Serge BARRAUD	Responsable études juridiques L'AUXILIAIRE
Florent CHATELAIN	Chef de marché ouvrages tertiaires privés ALTEREA
Maryse CLAIRET	ASSCO International, Membre de la commission assurance construction, CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIER D'ASSURANCES
Philippe COTTARD	Sous Directeur en charge du développement et de la production HABITAT 76
Fabrice DE GELAS	Directeur des assurances BOUYGUES IMMOBILIER
Pascal DESSUET	Directeur délégué construction et immobilier AON FRANCE
Michel KLEIN	Directeur des sinistres MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS
Grégory KRON	Directeur technique, actuariat et filiales SMABTP GROUPE SMA
Christine LE FORESTIER	Directrice des affaires juridiques et économiques FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA CONSTRUCTION
Sarah LESPINASSE	Chef du service assurances à la direction juridique et fiscale FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT
François MALAN	Vice-Président AMRAE Directeur de la gestion et du contrôle des risques NEXITY
Yvon NOËL	Responsable marché grands comptes construction ALLIANZ
Christophe PAGES	Directeur construction, risques techniques et immobilier MARSH FRANCE
Rémi PORTE	Responsable CSI Sinistres majeurs construction ALLIANZ
Jean ROUSSEL	Directeur CENTRE D'ÉTUDES D'ASSURANCES Président de la commission assurance construction CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIER D'ASSURANCES
Raimundo SILVA	Responsable du pôle BET / Ingénierie SIACI SAINT HONORE

Débats animés par Sabine Germain, journaliste, L'Argus de l'Assurance

8h30 Accueil des participants

9h00 **ALLOCUTION D'OUVERTURE - L'assurance au service du bâtiment performant**

- Quelles sont les caractéristiques du bâtiment performant ? A quels risques est-il exposé
- Etat des lieux de la couverture assurantielle des bâtiments performants. Quelles sont les perspectives de développement

L'ASSURANCE CONSTRUCTION AU DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU BÂTIMENT

9h20 **RT2012/RE2018 : comment assurer la performance énergétique du bâtiment à 10 ans**

- En quoi les réglementations thermiques et environnementales du bâtiment – RT2012, réglementation environnementale 2018 – bouleversent-elles la responsabilité civile décennale (RCD)
- Le modèle historique de la RCD peut-il s'adapter à l'évolution du bâtiment et à la notion de performance énergétique garantie
- Comment prendre en compte l'aléa de l'usager (consommation énergétique, entretien) dans la garantie de la performance énergétique d'un bâtiment à 10 ans

Florent CHATELAIN | Chef de marché Ouvrages tertiaires privés | **ALTEREA**

Grégory KRON | Directeur technique, actuariat et filiales SMABTP | **GROUPE SMA**

Christophe PAGES | Directeur construction, risques techniques et immobilier | **MARSH FRANCE**

10h15 **FOCUS - Photovoltaïque, le cauchemar des assureurs ?**

- Incendie, vol, vandalisme, aléas climatiques... : panorama des risques associés aux panneaux photovoltaïques. Quels impacts pour l'assurance
- Particularités et régime de responsabilité du système intégré au bâti face au système surimposé : quelle place pour la décennale
- Politique tarifaire, prestations de maintenance préventive : sur quels critères choisir sa couverture assurantielle

Pascal ALEXIS | Fondateur et directeur | **ALEXIS ASSURANCES**

10h45 Pause et networking

11h15 **DÉCRYPTAGE - Prendre le risque d'innover dans la construction : quel rôle joué par l'assureur**

- En quoi faire appel à des techniques non-courantes est-il risqué pour le maître d'ouvrage, le constructeur ou l'entreprise de construction ? Quelles réponses attendues des assureurs
- Avis techniques, Pass innovation, Règles de l'art... : en quoi ces certifications améliorent-elles les risques pris par les assureurs
- Chantier hors normes : comment sécuriser l'innovation et quelles solutions apportées par l'assurance ?

Serge BARRAUD | Responsable études juridiques | **L'AUXILIAIRE**

Fabrice DE GELAS | Directeur des assurances | **BOUYGUES IMMOBILIER**

LA RECOMPOSITION DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS DANS LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PERFORMANT

11h45 **BENCHMARK - Smart building, vers de nouveaux risques à appréhender**

- Maîtrise des consommations, réduction des risques, maintien à domicile... dans quelle mesure les nouveaux services offerts par le bâtiment connecté déterminent-ils sa destination
- Qui est responsable en cas de défaillance de ces équipements ? Le constructeur ? Le fabricant ?

François MALAN | Vice-Président | **AMRAE** | Directeur de la gestion et du contrôle des risques | **NEXITY**

Raimundo SILVA | Responsable du pôle BET / Ingénierie | **SIACI SAINT HONORE**

12h15 **DÉBAT - Innovation de rupture : en quoi le BIM rebat les cartes de la chaîne de responsabilités**

- Dans quelle mesure le BIM permet-il de diminuer les risques de sinistres ?
- Comment établir les responsabilités des différents contributeurs à la maquette numérique ? Le cas du BIM manager.
- Comment distinguer une erreur de manipulation du BIM et une erreur de conception ? Quel impact pour l'assureur
- Maquette numérique : quel accès pour les assureurs pour une meilleure gestion de sinistres et une indemnisation plus efficace

Philippe COTTARD | Sous Directeur en charge du développement et de la production | **HABITAT 76**

Michel KLEIN | Directeur des sinistres | **MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS**

Yvon NOËL | Responsable marché grands comptes construction | **ALLIANZ**

13h00 Déjeuner et networking

QUELLE ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE FORCE ENTRE ASSUREURS ET ASSURÉS

14h30 **Actualité jurisprudentielle**

- En quoi les jurisprudences en cours permettent une meilleure interprétation des impacts réglementaires entre constructeurs et assureurs

Rémi PORTE | Responsable CSI Sinistres majeurs construction | **ALLIANZ**

14h55 **POINT JURISCOPE - Quels impacts de la réforme du droit des contrats sur la responsabilité des constructeurs et l'assurance construction**

- Dispositions générales applicables au droit des contrats : quel impact sur les contrats spéciaux que sont les marchés de travaux ?
- Quel impact sur les dispositions dérogatoires au droit commun des contrats figurant dans le Code des assurances ?

Pascal DESSUET | Directeur délégué construction et immobilier | **AON FRANCE**

15h20 **REGARDS CROISÉS - Projet de réforme de la responsabilité civile : quelles incidences anticiper en matière d'assurance construction**

- A quels changements en matière de responsabilité et d'indemnisation s'attendre
- Quel impact sur les missions de l'assureur et ses relations avec le constructeur assuré
- Dans quelle mesure la codification du droit de la responsabilité civile verrouille-t-elle tous changements dus à l'actualité jurisprudentielle

Jean ROUSSEL | Directeur | **CENTRE D'ÉTUDES D'ASSURANCES** | Président de la commission assurance construction | **CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIER D'ASSURANCES**

15h45 **DÉBAT - L'europeanisation de l'assurance construction, une opportunité ? Oui mais pour qui ?**

- Quelles seraient les conséquences du projet européen de carte électronique des services sur le régime d'assurance construction obligatoire français ? Pour les assureurs ? Pour les assurés ?
- Politique tarifaire, garanties, solvabilité... les implications de la libre prestation de service pour les assureurs et les assurés

Maryse CLAIRET | ASSCO International | Membre de la commission assurance construction | **CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIER D'ASSURANCES**

Christine LE FORESTIER | Directrice des affaires juridiques et économiques | **FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA CONSTRUCTION**

Sarah LESPINASSE | Chef du service assurance à la direction juridique et fiscale | **FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT**

16h30 Fin de la manifestation

Mercredi 28 et jeudi 29 juin 2017

ASSURANCE CONSTRUCTION ET MAÎTRISE D'OUVRAGE

**Souscrire les bonnes garanties,
gérer efficacement vos sinistres**

Objectifs de la formation :

- ✓ Déterminer les besoins d'assurance spécifiques du maître d'ouvrage
- ✓ Décrypter les garanties obligatoires et facultatives
- ✓ Prévenir les risques de sinistres et optimiser les procédures de gestion

Formation animée par :



Catherine CHAUVIN
Consultante en droit
CABINET DE CONSEIL



Alexandre NAZ
Avocat associé spécialisé
en droit immobilier
CONCORDE AVOCATS

Programme :

L'assurance construction obligatoire du maître d'ouvrage

- Comprendre le principe de l'assurance obligatoire « à double détente »
- Cerner les différents critères d'assujettissement à l'obligation de souscrire une dommage ouvrage (DO), quand et comment souscrire une DO ?
- Appréhender les garanties obligatoires et facultatives des polices DO
- La garantie constructeur non réalisateur (CNR) : quand la prévoir et que couvre-t-elle ?
- Savoir dans quels cas et comment s'adresser au bureau central de tarification

Consolider vos connaissances sur la couverture des opérations importantes ou techniquement complexes

- Contrat collectif de responsabilité décennale : quand et comment le souscrire
- Comment assurer les opérations de génie civil
- Intérêts et pratique de l'assurance tous risques chantier (TRC)

Comment optimiser les recours contre les constructeurs ?

- Critères de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et attestations d'assurance des constructeurs
- Nouveaux métiers et nouveaux risques : les limites des assurances obligatoires des constructeurs

Faire jouer des garanties d'assurance

- Quand et comment déclarer un sinistre
- Le sinistre DO : déclaration, expertise, règlement
- La convention de règlement de l'assurance construction (CRAC)
- Le recours direct du maître d'ouvrage envers l'entreprise
- Les causes d'exonération totale ou partielle de la responsabilité des constructeurs
- Les prescriptions

Gérer les procédures judiciaires

- Quand faut-il envisager une procédure
- Comment procéder
- Règles et déroulement d'une expertise judiciaire
- Les voies de recours

Prévention et réduction de la sinistralité

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les actions des assureurs
- Le rôle de l'agence qualité construction

L'ARGUS
de l'assurance
EVENTS



Nos prochaines conférences

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/conferences>

4^e RENDEZ-VOUS DE L'EXPÉRIENCE CLIENTS

13 juin 2017, Paris

SOLVABILITÉ 2

20 juin 2017, Paris

MATINALE OBJETS CONNECTÉS ET NOUVEAUX RISQUES

22 juin 2017, Paris

LES START-UP ET L'ASSURANCE

27 septembre 2017, Paris

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

3 octobre 2017, Paris

28^e CONGRÈS INTERNATIONAL REAVIE

11 au 13 octobre 2017, Cannes

www.reavie.com



Nos prochains trophées

<http://evenements.infopro-digital.com/argus/trophees>

TROPHÉES START-UP

27 septembre 2017, Paris

TROPHÉES DE L'ASSURANCE DIGITALE

9 novembre 2017, Paris

TROPHÉES DE LA FEMME DANS L'ASSURANCE

11 décembre 2017, Paris

Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos évènements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

Elvire ROULET

elvire.roulet@infopro-digital.com

01 77 92 93 36

■ Conférence

Jeudi 6 juillet 2017

La conférence se tiendra à Paris.

Le lieu exact vous sera précisé ultérieurement.

■ Formation préalable

Mercredi 28 et Jeudi 29 JUIN 2017

**ASSURANCE CONSTRUCTION ET MAÎTRISE
D'OUVRAGE**

La formation se tiendra à Paris,

le lieu exact vous sera précisé sur votre convention
envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement
et à l'accès sur notre site internet :**

conferences.argusdelassurance.com

Forum de l'assurance construction

Onglet Informations et tarifs

Co-organisé avec

LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

Depuis 1903, Le Moniteur accompagne les professionnels des travaux publics et du bâtiment dans leur activité avec un hebdomadaire diffusé à plus de 45 000 exemplaires autour duquel se sont développés de nombreux services d'information et de mise en relation. Marque médias de référence de la filière construction, elle aide tous les cadres et décideurs du secteur à rester à la pointe du marché, à décrypter la réglementation, à anticiper la demande et l'évolution de la technique, à dénicher les opportunités d'affaire et à identifier les nouvelles sources de financement.

Avec le soutien de



La Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurances (CSCA) est l'organisation représentative historique du courtage d'assurances et de réassurance en France. Elle représente 22 000 salariés et plus de 70 % du chiffre d'affaires de la profession. La CSCA est composée de 7 Chambres régionales : la CSCA Est, la CSCA Ile-de-France & Ouest, la CSCA Méditerranée, la CSCA Midi-Pyrénées, la CSCA Nord, la CSCA Rhône-Alpes & Auvergne, et la CSCA Sud-Ouest. La CSCA compte une quinzaine de Commissions professionnelles et/ou techniques, parmi lesquelles la Commission Assurance Construction, très active, qui réunit une vingtaine de spécialistes.

VOUS ÊTES CONCERNÉS :

Secteurs

- Compagnies et Mutuelles d'assurance • Sociétés de bancassurance • Réassureurs • Intermédiaires d'assurance (courtiers et courtiers grossistes) • Sociétés d'assistance et d'expertise • Cabinets d'avocats • Cabinets de conseil • Cabinets d'actuariat • Organisations professionnelles • Professionnels de l'immobilier et de la construction • Entreprise de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre • Fabricants...

Fonctions

- Directions générales • Directions marché IARD • Directions marché construction • Directions Indemnisations et Sinistres • Directeurs innovation • Directions techniques et de l'actuariat • Direction des risques • Directions du développement et de la stratégie • Directions commerciales • Actuaires • Experts construction • Juristes • Avocats • Maîtres d'ouvrage • Maîtres d'œuvre • Fabricants • Contrôleurs techniques...

Conditions générales de vente

Les conférences et formations des Rencontres de L'Argus de l'assurance sont organisées par la société GISI.

GISI est un organisme de formation déclarée sous le numéro d'activité 11 92 17343 92 auprès du préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20 %. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société Groupe Industrie Services Info (GISI) Société par actions simplifiée au capital de 38 628 352 euros. Siège social : 10, place du Général de Gaulle - 92160 ANTONY immatriculée au R.C.S.NANTERRE sous le n°442 233 417 font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. GISI pourra vous envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34 et s.) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil@gisi.fr

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cgv>

Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / L'Argus de l'assurance
Email : pvincent@infopro-digital.com • Fax : +33 (0)1 77 92 98 17
Antony Parc II – 10 place du Général de Gaulle
BP 20156 – 92186 Antony Cedex

Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. : Port. :

E-mail :@

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Cedex : Pays :

N° TVA intracommunautaire :

N° Commande interne :

N° de Siren :

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

Je m'inscris et je choisis :

- Le « FORUM DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION » du 6 juillet 2017
 La Formation « ASSURANCE CONSTRUCTION ET MAÎTRISE D'OUVRAGE » du 28-29 juin 2017

Tarif Assureurs (destiné aux Compagnies d'assurance, réassurance, courtage)		
<input type="checkbox"/> 1 Jour 995 € HT / 1194 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 690 € HT / 2 028 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 2 490 € HT / 2 988 € TTC

Tarif Professionnels de la construction (destiné aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de construction)		
<input type="checkbox"/> 1 Jour 895 € HT / 1074 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 690 € HT / 2 028 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 2 490 € HT / 2 988 € TTC

Tarif Avocats, Consultants, Experts et prestataires de services		
<input type="checkbox"/> 1 Jour 1 495 € HT / 1794 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 2 490 € HT / 2 988 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 3 485 € HT / 4 182 € TTC

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :
<http://evenements.infopro-digital.com/argus/>

- Je joins un chèque de € TTC à l'ordre du GISI
 J'enverrai mon paiement à réception de la facture
 J'accepte de recevoir des offres adressées par L'Argus de l'assurance ou ses partenaires
 Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/argus/cgv> et les accepte sans réserve.

Cachet de l'entreprise

Fait à :

Le :

Signature